



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de l'économie et de la formation
Service de l'agriculture - Office d'arboriculture et cultures maraîchères

Departement für Volkswirtschaft und Bildung
Dienststelle für Landwirtschaft - Amt für Obst- und Gemüsebau



Formulaire de demande

(Art. 4 : Soutien à l'innovation)

"POLITIQUE MARAÎCHÈRE"

(SELON LA DIRECTIVE SUR LA POLITIQUE CANTONALE EN MATIÈRE DE FRUITS ET LÉGUMES
DU VALAIS DU 1^{ER} JUILLET 2007, ENTRÉE EN VIGUEUR DES MODIFICATIONS LE 1^{ER} JANVIER 2013)

Nom & Prénom du requérant :

Adresse :

NP – Localité :

N° de Tél. :

Banque & N° Compte (ou CCP) :

ENGAGEMENT SUR LES EXIGENCES DE PRODUCTION

PER

PRODUCTION BIOLOGIQUE

• Surface agricole totale exploitée : m²

AIDES CANTONALES OBTENUES PRÉCÉDEMMENT

CHARIOT ÉLECTRIQUE

NOUVELLE MACHINE OU ÉQUIPEMENTS

OPTIMALISATION D'ABRI DE CULTURE

PIÈCES À JOINDRE À LA DEMANDE :

• Devis pour l'optimisation des abris

A - DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR DE NOUVELLES MACHINES OU EQUIPEMENTS

Mesures	Soutien financier	Limites	Type de machine/équipement	Cultures concernées	Total des surfaces de production concernées en m ²	Montant de l'investissement
Machines d'assistances à la récolte des asperges	1'200 francs par machine	2 machines par producteur				
Machines de triage des asperges	6'000 francs par machine.	1 machine par exploitation				
Machines d'aide à la récolte des légumes	30 % des dépenses subventionnables	6'000 francs par exploitation				
Equipement d'aide à la récolte	30 % des dépenses subventionnables	6'000 francs par exploitation				
Equipements pour la transformation de fruits et de légumes destinés à la vente directe	30 % des dépenses subventionnables	30'000 francs par exploitation				

a) Descriptifs de l'investissement :

.....

b) Portée économique de l'investissement :

.....

DATE ET SIGNATURE DU REQUERANT :

B - DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'OPTIMALISATION DES ABRIS et AUTRES DEMANDES

Mesures	Soutien financier	Limites	Modèle d'automate ou type d'installation	Cultures concernées	Total des surfaces de production concernées en m ²	Nom ou références de la surface de culture	Montant de l'investissement
Automate d'irrigation pour l'automatisation des irrigations sous abris	30 % des dépenses subventionnables	10'500 francs par exploitation					
Automate de gestion du climat pour les abris	30 % des dépenses subventionnables	2'400 francs par unité, max. 2 unités par exploitation					
Installation de chauffage de végétation pour cultures sous abris	3.- francs/m ²	30'000 francs par exploitation					
Autres (Selon art. 1 et 2 de la directive sur la politique cantonale en matière de fruits et légumes)	30 % des dépenses subventionnables	30'000 francs par exploitation					

a) Les éléments descriptifs du projet :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DATE ET SIGNATURE DU REQUERANT :